

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_144 : RENATURATION DE L'AVENUE DE GÉRONE À ALBI - PLAN DE
FINANCEMENT - DEMANDES DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024

N° DEL2024_144 : RENATURATION DE L'AVENUE DE GÉRONE À ALBI - PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDES DE SUBVENTION

Pilote : Direction des aménagements et de la voirie

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

L'avenue de Gérone est une voie de liaison inter-quartiers à double sens de circulation entre la place de la Renaudié et la zone industrielle de Saint-Antoine. Elle se situe dans un quartier pavillonnaire et sert de lien vers les équipements du quartier (école, maison de quartier, micro-crèche, surfaces commerciales).

L'aménagement de cet axe a pour objectifs de réduire la place de la voiture et de végétaliser l'avenue, tout en optimisant les investissements. Le nouvel aménagement prévu met la biodiversité au cœur de cette zone avec plusieurs bénéfices notables :

- lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain,
- renaturation des sols et des espaces publics en permettant à l'eau de s'infiltrer,
- plantation d'arbres et de végétaux.

Il prévoit la création d'espaces verts plantés d'arbres, sur la bande longitudinale de stationnement, sur une surface désimperméabilisée et renaturée de 400 m². La nature des plantations et l'implantation des espaces verts seront conditionnées par la présence de réseaux souterrains et des accès aux habitations.

Cette opération s'accompagne de la suppression d'une trentaine de places de stationnement et la plantation d'une vingtaine d'arbres.

Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
renaturation de l'avenue de Gérone - Albi	150 000 €	État – fonds vert (30% des travaux de renaturation)	45 000 €
		agence de l'eau (20% des travaux de désimperméabilisation)	30 000 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	75 000 €
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération relative à la renaturation de l'avenue de Gérone à Albi pour un montant de 150 000 €HT.

APPROUVE le plan de financement suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
renaturation de l'avenue de Gérone - Albi	150 000 €	État – fonds vert (30% des travaux de renaturation)	45 000 €
		agence de l'eau (20% des travaux de désimperméabilisation)	30 000 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	75 000 €
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État au titre du fonds vert et auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées soient inférieures au montant sollicité, le fonds de concours mis en place dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité 2022-2025 pourra être mobilisé dans la limite des crédits disponibles, sur la demande de la commune.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ